

PRIME FACTEUR D'AVENIR, LE COMPTE N'EST PAS BON

On entend des commentaires des collègues fuser pour se plaindre que la prime FA n'est pas du montant qu'ils espéraient.

A SUD, ça nous fait doucement rigoler. OUI cette prime est injuste parce qu'elle n'est pas due automatiquement mais soumise à plusieurs critères obscurs, qu'elle peut monter les membres d'une équipe contre un(e) collègue absent (pour raison de santé par exemple), et que pour nous c'est la carotte qui sert à masquer la sécabilité. Bref une belle saloperie!

La Poste raisonne selon le principe d'un « horaire collectif » forfaitaire et d'une « rémunération collective » avec la prime FA pour le surplus de travail dû aux sécables. A SUD, nous disons : NON, les horaires sont individualisés (tournées / heures d'embauche et débauche / différentes), l'organisation Facteur d'Avenir va à l'encontre de la loi car elle impose, chaque jour de « sécable », du temps de travail supplémentaire compensé au forfait (partiellement et pas systématiquement) par cette PRIME CAROTTE.

C'est pourquoi nous disons que nous avons plus à gagner (financièrement et pour notre santé) en prenant le travail à l'heure, en prenant notre pause et le temps de faire le travail sérieusement, en marquant les heures de fin de service réelles sur le feuille de présence et en réclamant notre dû légal.

Si l'arnaque n'est pas encore claire pour vous, on peut prendre un exemple type : un agent qui fait 200 jours de sécables de 30 mn par an, ça fait 100 heures supplémentaires, soit 1000 € (à 10 € l'heure), qui devraient lui être payées. Faites votre calcul, le compte n'y est pas !

FORUM SOLIDAIRES

« Travailler tue »

Le prochain forum SOLIDAIRES 37 se déroulera le **9 avril 2011** à partir de 17H00 (maison des syndicats à St Avertin).

Au programme :

- La projection du film documentaire « *Les impactés* », réalisé par Thibault Dufour.
- Un débat sur la souffrance au travail, avec Domini-que Huez, médecin du travail, Eric Beynel, porte-parole de Solidaires national, Pascal Jouvin, militant Sud Ptt 37)
- Stands associatifs et expositions, librairie, buvette...

Possibilité de se restaurer sur place à partir de 21H00 pour 10€ ou sur réservation avant le 4 avril (7 euros lerepas).

N'hésitez pas à nous contacter !

ÇA M'AGACE...

550 millions d'euros, tel est le bénéfice 2010 de La Poste, soit une hausse de 3.5 %. Sachant que nos hauts dirigeants prévoyaient au budget 2010 un bénéfice de 353 millions, il y a lieu de croire qu'ils doivent bien se réjouir avec les gros actionnaires.

Mais le problème, c'est que cela pourrait être bien les seuls...

Car si différence il y a, c'est par la moindre diminution du trafic du courrier, prévue initialement à 5.1 % et traduite en réalité à 3.5 %, sans remettre en cause les projections de réductions d'emplois.

11.694 emplois ont été supprimés (en agent année) en 2010, un bien triste record...

Ces suppressions massives d'emploi rendent la vie au travail des postier-es insupportable, et génèrent malheureusement de plus en plus de situations dramatiques...

Le plan stratégique « ambition 2015 », en terme de taux de rentabilité a de l'appétit, c'est du 8 %...

Ils amassent !

Des taux, réservés qu'à la haute finance, bien loin des maigres 2 % du livret A...

A la ramasse !

Ce plan stratégique ne profite qu'aux hauts dirigeants et ses gros actionnaires,

C'est le business classe !

ils se partagent 136 millions d'euros en dividende !

Ça matelasse !

D'ici 2015, à ce rythme, on atteindra leurs 50.000 suppressions d'emplois, mais à quel prix pour nos vies ?

C'est la casse !

On ne comprend pas plus l'attitude de l'état, quand il argumentait en faveur de la privatisation de notre service postal public sur les « moyens nécessaires à son investissement ».

Double face ?

Non seulement, l'état en 2010 n'a pas compensé les 850 millions au titre du coût compensant les missions de service public, mais en plus il se partage 25 % de notre chiffre d'affaire !

Quel audace !

On comprend mieux de quel « investissement » ils parlaient.

C'est la main basse !

Et pendant ce temps là, bien en bas, on nous parle ...

de la santé au travail comme une priorité de leur action !

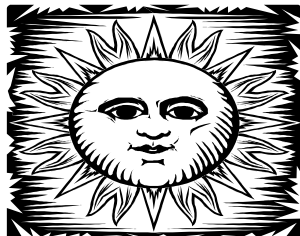
Faignasse ?

Cette situation PICsou ne peut « pu » durer...

Trop souvent, j'en rêve !

Pas toi ?

A SUD



LE SOLEIL BRILLE

« MODERNISATION » DE LA DISTRIBUTION

Sur le site « Challenges.fr », Hubert Levet fait état d'une note interne de La Poste sur la modernisation de la distribution.

16 pages dans lesquelles la direction fixe ses objectifs en matière de distribution du courrier sur le territoire français, notamment en milieu rural, à l'horizon 2017.

Selon le journaliste, « L'objectif est de réduire le taux de remise en mains propres (RMP), aujourd'hui de 6%, en développant le service payant « allô facteur ».

La remise du courrier via les blocks Cidex - boîtes aux lettres groupées -, aujourd'hui de 1% en milieu rural, devra passer à 37% en 2017 au détriment des points de distribution indivi-

duels (PDI), les classiques boîtes aux lettres attachées aux domiciles ».

Rien d'étonnant. La poste va explorer toutes les pistes pour supprimer des emplois ... et ne pas décevoir ses actionnaires !

LE JEU DES 1000 € !

La Poste vient de verser la coquette somme de 1000 € à une habitante de St-Amand-les-eaux (59) qui a rencontré divers incidents dans la distribution de son courrier. Elle avait saisi la justice et réclamé le versement de 4000 € de dommages-intérêts en compensation des préjudices subis et frais engagés. « Au vu des éléments fournis », le juge a retenu « la faute de la Poste sur le fondement de l'article 1382 du code civil qui stipule : «*Tout fait quelconque de l'homme, qui cause à autrui un dommage, oblige celui par la faute duquel il est arrivé à le réparer*» et fixé l'indemnisation due à 1000 €.

Facteurs PPDC de Fondettes aux aboies ...

Si on considère que beaucoup de problèmes n'ont pas été résolus à la PPDC de Fondettes, que le personnel dans sa grande majorité est mécontent de ses conditions de travail, des tournées à rallonge et des semaines de sécularité généralisées, le départ du dernier DET pour le CTC de Bourges aurait pu être une bonne nouvelle tant désirée... Mais voilà, comme dit l'adage, « on sait ce qu'on perd, mais on sait pas ce qu'on gagne », le nouveau DET, Mr Mauchien arrive de la PPDC de Buzançais dans l'Indre, en ayant comme fait d'arme, une grève historique de plus 15 jours de son personnel.

Le pot aime

Le syndicalisme, c'est comme le compost, Il enrichit le terreau de la contestation, Facilite la semence des graines de la colère, Et, exposé au SUD, Permet un maximum d'ensoleillement, Pour une meilleure croissance de fruits à partager.



(R)APPEL : SOUTIEN FINANCIER AUX FACTEURS/TRICES DU 36 EN LUTTE

Les facteurs et factrices de la plaque de Buzançais, Valençay, Mézière, Chatillon, Levroux, Luçay se sont battus, avec une intersyndicale SUD-CGT-FO, contre des réorganisations désastreuses (fermeture de bureaux, suppressions d'emplois), mais aussi contre le projet d'introduction d'OTS (super sécable qui s'adapterait progressivement en fonction du trafic).

Leur mobilisation forte et durable leur a permis de gagner sur certains sujets locaux, mais surtout ils ont réussi à faire retirer le projet de « super sécable » OTS qui avait un caractère d'enjeu collectif pour la DOTC (comme les collègues de Romorantin en avaient gagné le retrait il y a quelques mois).

Sachant qu'ils/elles n'ont pas failli à la solidarité : les jours de grève ont été suivis à 100 % ou presque, et pendant 16 jours pour les collègues de Valençay (!) et que certain-e-s d'entre eux se retrouvent dans des situations délicates, nous renouvelons l'appel à soutien financier .

Chapeau ! pour l'exemplarité de leur lutte, pour eux, mais aussi au bénéfice de nous tous.

Nous vous sollicitons ainsi, en retour, pour un geste (même modeste) de solidarité financière.

(chèques à envoyer à SUD-PTT 36-37 La Camusière 18 rue de l'Oiselet 37550 ST Avertin)